

La rédaction d'une demande de subvention

ATELIER DU CRIFPE-SHERBROOKE EN COLLABORATION AVEC LE SARIC

SEPTEMBRE 2021

Les organismes de financement

- ▶ Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)
- ▶ Fonds québécois de recherche Société et culture (FRQSC)
- ▶ Fonds Nouvelles frontières en recherche (FNFR)
- ▶ Fonds de recherche du Québec (FRQ)
- ▶ Certains ministères (MEES, MEI, etc.) ou agences gouvernementales (ASPC, etc.)

Tableau synthèse des programmes

Organisme	Activités de recherche	Recherche partenariale	Intersectorialité	Diffusion
FRQSC	Relève professorale Samuel-De-Champlain	Actions concertées <i>Engagement</i>		<i>Dialogue</i> <i>Soutien congrès internationaux</i>
CRSH	Développement Savoir Subventions Savoir	Engagement partenarial Développement de partenariat		Connexion
FRQ			Audace	
FNFR			<i>Exploration</i> <i>Transformation</i> <i>International</i> <i>Appels spéciaux</i>	

Calendrier des dates limites

Septembre

15 *Engagement partenarial (CRSH) + Action concertée santé psychologique*

21 *Nouvelles méthodes (FNFR)*

23 *Relève professorale+ Engagement (FRQSC)*

Octobre

1er *Subventions Savoir (CRSH)*

5 *Congrès internationaux (FRQ)*

Novembre

1er *Connexion*

15 *Développement de partenariat + Initiative sur la race, le genre et la diversité (CRSH)*

Décembre

15 *Engagement partenarial*

Janvier

Février

1er *Développement Savoir*
1er *Connexion*

Mars

15 *Engagement partenarial*

Avril

Mai

1er *Connexion*

Juin

15 *Engagement partenarial*

Juillet

Août

1er *Connexion*

Soumission d'une demande

14 jrs
avant la
date
limite

1. Date limite
facultaire

- Envoi de la
demande par
courriel au VDR

7 jrs
avant la
date
limite

2. Date limite
interne (SARIC)

- Soumission sur le
portail de
l'organisme

3. Date limite
externe
(organisme)

- Transmission **en
ligne** par le SARIC
à l'organisme

Relève professorale du FRQSC

- ▶ Admissibilité: en poste depuis moins de 5 ans au moment de la date limite (dans un poste menant à la permanence)
- ▶ Date limite en 2021: 23 septembre
- ▶ Montant: 15 000\$ par année pour 3 ans
- ▶ Taux de succès: 35 %
- ▶ Vise à procurer aux nouvelles chercheuses, nouveaux chercheurs, une subvention de recherche pour « s'installer » dans le milieu.
Sujet en continuité avec les recherches précédentes (doc ou postdoc)

Développement Savoir

- ▶ Deux statuts de chercheurs admissibles
 - ▶ Chercheurs émergents (moins de 6 ans depuis la fin du doctorat ou le premier emploi permanent)
 - ▶ Chercheurs établis: uniquement pour un projet dans un nouveau créneau pour le chercheur
- ▶ Une seule date limite annuelle: 1^{er} février (date interne: 14 janvier)
- ▶ Max 75 000\$ pour 2 ans
- ▶ Contrainte: une seule demande Savoir (Développement Savoir et Subvention Savoir dans la même année civile) (exception, si refusé à Dev Savoir du 1^{er} février peut faire une demande Savoir au 1^{er} octobre de la même année)
- ▶ Attention: Requier le **CV commun canadien!**
- ▶ Taux de succès en 2021: 56%

Subvention Savoir

- ▶ Deux volets:
 - ▶ Volet A: de 7 000\$ à 100 000\$
 - ▶ Volet B: de 100 001 à 400 000 \$
- ▶ Taux de succès en 2019-2020: 52 % Choix du comité de sélection:
 - ▶ Disciplinaire
 - ▶ Multidisciplinaire humanités
 - ▶ Multidisciplinaire sciences sociales
 - ▶ Mutidisciplinaire 3 conseils (PROJET PILOTE)

Subvention Connexion

- ▶ Deux volets:
 - ▶ Événement (jusqu'à 25 000\$): « d'une durée habituelle d'une semaine ou moins » colloque, atelier, séminaire...
 - ▶ Activité de rayonnement (jusqu'à 50 000\$): « pour inciter un plus grand public à s'intéresser à la recherche en sciences humaines », débats publics, matériel didactique...
- ▶ Des fonds de contrepartie équivalant à au moins 50 % de la subvention demandée au CRSH sont exigés
- ▶ À noter: les frais d'inscription ne sont pas des fonds de contrepartie admissibles
- ▶ La subvention demandée au CRSH peut inclure une allocation de détachement pour un cocandidat issu d'un OSBL
- ▶ Le candidat principal et les cocandidats doivent fournir le CV CRSH régulier + contributions détaillées + fichier expérience pertinente

Engagement partenarial

- ▶ Pour développer un partenariat nouveau ou existant avec un seul partenaire
- ▶ D'une durée d'un an
- ▶ Maximum de 25 000 \$
- ▶ Taux de succès : varie entre 55 et 80 %
- ▶ Fonds de contrepartie supérieurs à 0 (en nature ou en espèces)
- ▶ Lettre d'engagement du partenaire exigée
- ▶ La subvention demandée au CRSH peut inclure une allocation de détachement pour un cocandidat issu d'un OSBL
- ▶ Le candidat principal et les cocandidats doivent fournir le CV CRSH régulier + contributions détaillées + fichier expérience pertinente

Développement de partenariat

- ▶ Pour développer un partenariat nouveau ou existant
- ▶ Durée de un à 3 ans pour un montant de 75 000\$ à 200 000\$
- ▶ Un ou plusieurs partenaires (habituellement plus d'un)
- ▶ Habituellement plus d'un chercheur
- ▶ Cochercheurs universitaires ou collaborateurs étrangers admissibles
- ▶ Évaluation par un comité multidisciplinaire
- ▶ Lettre d'engagement du partenaire
- ▶ Preuve de partenariat signée par tous les partenaires au moment de soumettre la demande
- ▶ Pas de contribution minimale de l'établissement ou des partenaires, mais la contribution des parties (en espèce ou en nature) est le signe de l'existence du partenariat et de la volonté de le développer.

Les critères d'évaluation CRSH

- ▶ Toutes les demandes de subvention au CRSH sont évaluées en fonction de trois critères dont la proportion relative varie selon les programmes:
 - ▶ Défi: originalité, importance et pertinence de la proposition (inclut les impacts notamment sur la formation des étudiants)
 - ▶ Faisabilité: Réalisme de la proposition et du calendrier; adéquation du budget avec les activités proposées; qualité des plans de mobilisation
 - ▶ Pour les demandes de partenariat: qualité du partenariat
 - ▶ Capacité: CV des membres de l'équipe et expérience pertinente (s'il y a lieu)

Les critères d'évaluation FRQ

- ▶ Toutes les demandes de subvention de recherche au FRQ sont évaluées en fonction de quatre critères dont la proportion relative varie selon les programmes:
 - ▶ Projet de recherche : originalité, importance et pertinence de la proposition ; clarté de la problématique et du cadre théorique; méthode ; réalisme du calendrier de réalisation et de diffusion.
 - ▶ Compétences: CV des candidats et expérience pertinente (dans toutes les sphères comprises dans le travail de recherche – publication, formation, mobilisation, etc.)
 - ▶ Formation à la recherche : qualité des activités et tâches proposées pour les étudiant.e.s Réalisme de la proposition et du calendrier
 - ▶ Budget : adéquation du budget avec les activités proposées

Les CV

- ▶ Il ne faut pas confondre :
 - ▶ Le CV CRSH régulier (tous les programmes sauf Développement Savoir)
 - ▶ Formulaire en ligne
 - ▶ Pièce jointe sur les Contributions à la recherche
 - ▶ Pièce jointe sur l'Expérience pertinente (programmes Connexion, Engagement partenarial, Développement de partenariat et Partenariat)
 - ▶ Le CV commun CRSH (programme Développement Savoir uniquement)
 - ▶ Formulaire en ligne (chaque contribution doit être saisie dans le formulaire)
- ▶ Les participants doivent joindre le CV approprié selon leur statut (voir tableau)
- ▶ Les cocandidats non universitaires ne sont pas tenus de joindre le fichier des Contributions à la recherche mais doivent joindre le fichier Expérience pertinente
- ▶ En aucun cas, les collaborateurs ne joignent un CV

Tableau des CV

CRSH	CV COMMUN CRSH	CV RÉGULIER CRSH	CV RÉGULIER CRSH + EXPÉRIENCE PERTINENTE
<i>Développement Savoir</i>	✓ Candidat et cocandidats		
<i>Subventions Savoir</i>		✓ Candidat et cocandidats	
<i>Connexion</i>			✓ Candidat et cocandidats
<i>Engagement partenarial</i>			✓ Candidat et cocandidats
<i>Développement de partenariat</i>			✓ Candidat et cocandidats
<i>Partenariat</i>			✓ Candidat et cocandidats

FRQSC	CV COMMUN FRQSC +PIÈCE JOINTE
Tous les programmes sauf Dialogue	Candidat et cochercheurs

Les forces d'une demande

- ▶ Méthodologie éprouvée et clairement identifiée (ex: recension systématique réaliste (*realist review*) avec références
- ▶ Tous les choix méthodologiques justifiés (période étudiée, base de données explorées, nombre de participants, critères de sélection (inclusion et exclusion)...
- ▶ Démarche de recherche (étapes) très détaillée avec un calendrier (par ex: pour une synthèse des connaissances, le choix des thèmes et des mots-clés et leur croisement (fonction AND)
- ▶ Mobilisation des connaissances créative et basée sur des méthodes éprouvées (ici aussi appuyées sur des références) (si des ressources sont nécessaires, elles doivent être prévues au budget)
- ▶ Contribution pertinente aux connaissances dans le domaine
- ▶ Équité, diversité et inclusion et analyse différenciée selon les sexes (ADS)